

## Recommandations aux auteurs

Vous souhaitez écrire un article pour *SoINS Pédiatrie Puériculture* ?  
Afin de vous aider à rédiger, voici quelques recommandations.

La revue *SoINS Pédiatrie Puériculture* accueille et sollicite les écrits des professionnels et des experts de la santé, et associe à son travail les étudiants, ainsi que leur encadrement. Elle donne la parole, en toute indépendance, aux organisations syndicales, associations, coordinations, ainsi qu'à toute personne porteuse d'un message de qualité.

### LA CHARTRE RÉDACTIONNELLE

Le contenu de *SoINS Pédiatrie Puériculture* est réparti en plusieurs rubriques, correspondant aux thèmes abordés.

Pour les textes envoyés spontanément, nous recommandons de ne pas excéder 5 pages de revue, soit 21 000 caractères espaces compris\*.

Même les textes les plus scientifiques doivent rester accessibles à tous, sans excès de jargon. Les témoignages sont les bienvenus, même si le "je" est à proscrire, en dehors des entretiens et regards croisés.

• Pour être publié, un article doit correspondre au projet éditorial de la revue et sa rédaction satisfaire aux exigences de qualité suivantes :

- un **titre** (max 80 caractères espaces compris\*) correspondant au sujet de l'article ;
- un **résumé** (300 à 500 caractères espaces compris\*), qui met en avant de façon succincte les points essentiels ;
- des **mots clés** (4 min, 6 max) indispensables pour le référencement dans les bases de données ;
- une **introduction** permettant de positionner le thème traité ;
- des **intertitres** correspondant au plan logique de l'article ;
- une **conclusion**, qui termine l'article ;
- des **références bibliographiques complètes** appelées **(dans leur ordre d'apparition) dans le texte**, essentielles pour tout concept cité, afin que le lecteur puisse s'y référer. Présentées selon **les normes de Vancouver**, elles doivent être limitées à 10 pour un article court (2 pages de revue, 7700 caractères espaces compris\*), à 25 pour un article long (4 pages de revue, 17 000 caractères espaces compris\*).

• Le **nombre d'auteurs est limité à 6**, les auteurs supplémentaires peuvent être placés dans les remerciements.

• La **coordination d'un dossier** impose de commander plusieurs textes, de les compléter si besoin (noms et adresses des auteurs, résumé, etc.) et de valider leur contenu avant de les transmettre à la rédaction. Elle suppose également la rédaction d'un avant-propos (2 500 signes espaces compris) contextualisant la problématique choisie.

### CAS PARTICULIERS :

- **article de recherche retracant une étude** : les informations concernant le matériel et les méthodes utilisés seront clairement explicitées. Cet article devra avoir la forme IMRAD (introduction, matériel et méthodes, résultats et [and] discussion).

- **entretien** : les questions doivent être courtes et l'entretien structuré. Les propos transcrits ne sont pas du langage parlé stricto sensu et doivent donc être retravaillés dans un style simple et concis.

- **cas clinique** : il doit être construit en trois parties (introduction, observation et discussion).

### LES COMPLÉMENTS

• **Des photographies légendées et sourcées** (nom du photographe, agence) peuvent agrémenter le texte. **Elles ne doivent pas provenir d'Internet**.

Elles seront fournies séparément en format jpg haute définition. Les personnes figurant sur les photographies doivent avoir donné leur accord écrit pour publication ; pour les enfants, l'autorisation des représentants légaux est indispensable.

• **L'utilisation de tableaux ou figures provenant d'une autre publication** doit être mentionnée et soumise à **l'autorisation de l'auteur** du dit article.

**Vous voulez citer l'un de nos articles sur les réseaux sociaux ?**

Merci de ne pas le partager dans sa totalité et d'indiquer le nom de la revue, ainsi que la plateforme sur laquelle elle est disponible : [www.em-consulte.com](http://www.em-consulte.com)

**Nos revues ont besoin de leurs abonnés !**

• Nous encourageons les auteurs à fournir des **éléments multimédias**. En effet, ce qui ne peut apparaître dans la version dite "papier" peut être disponible sous forme **d'annexe numérique** sur nos plateformes de diffusion, qu'il s'agisse de fichiers audio, pdf, vidéo, ou autre. Les droits cédés et autorisations comprennent également ces éléments.

### LA TRANSPARENCE

Aucun article ne peut être anonyme ; doivent être fournis pour chaque auteur **le(s) nom(s), prénom(s), titre(s), fonction(s), lieu(x) d'exercice, adresse postale et e-mail valide**. Ils serviront pour le dossier administratif, l'envoi des épreuves et la cession de droits.

En cas d'une cosignature, un auteur correspondant doit être désigné ; il aura la charge de céder les droits de publication et d'assurer la relecture et le BAT.

**Tous les auteurs** d'une publication doivent déclarer **s'ils ont un intérêt financier ou personnel** avec des personnes et/ou organisations susceptibles d'influencer leur jugement professionnel vis-à-vis du texte publié.

### REVUE PAR LES PAIRS

Les articles ne seront acceptés qu'après avoir été soumis à l'appréciation de plusieurs experts évaluateurs.

### L'ORIGINALITÉ

**L'originalité d'un texte**, c'est certes **le sujet qu'il aborde**, mais surtout **le fait qu'il n'a pas déjà été publié**, tout ou partie, dans une autre revue ou sur Internet.

**Attention à l'autoplagiat** : une version légèrement retravaillée d'un article déjà publié n'est pas autorisée. Il ne doit pas non plus être en cours de proposition pour une autre publication.

**L'auteur cédera ses droits à l'éditeur**, sous forme d'un contrat émis à la réception de l'article, pour qu'il puisse le publier.

Il est possible d'insérer de courtes citations et en nombre raisonnable. Elles sont identifiées et sourcées. **En revanche, tout plagiat est interdit par la loi**, les textes publiés sur Internet n'échappant pas à cette règle.

### UTILISATION DE L'IA GÉNÉRATIVE DANS LA RÉDACTION

Les auteurs doivent signaler **l'utilisation de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction** en ajoutant une **déclaration** à la fin de leur manuscrit dans le fichier principal, avant la liste des références. Celle-ci doit se présenter comme suit :

*Au cours de la préparation de ce travail, l'auteur ou les auteurs ont utilisé [NOM DE L'OUTIL / SERVICE] afin de [RAISON]. Après avoir utilisé cet outil/service, l'auteur (les auteurs) a (ont) revu et corrigé le contenu si nécessaire et assume(nt) l'entièvre responsabilité du contenu de la publication.*

Cette déclaration ne s'applique pas à l'utilisation d'outils de base pour vérifier la grammaire, l'orthographe, les références, etc. S'il n'y a rien à signaler, il n'est pas nécessaire d'ajouter une déclaration.

### EN PRATIQUE

Les manuscrits doivent être adressés à **Anne-Sophie Rochegude**, rédactrice en chef adjointe, par courrier électronique : [a.rochegude@elsevier.com](mailto:a.rochegude@elsevier.com) ou [soinspediatrie@elsevier.com](mailto:soinspediatrie@elsevier.com)

La rédaction se réserve le droit de refuser un article pour des raisons qui lui sont propres, ou de proposer aux auteurs des modifications (de contenu ou de forme).

**Il ne nous est pas possible de nous engager sur une date de parution.** Les textes, une fois mis en page, sont adressés pour approbation à leur auteur.

**La rédaction est à votre disposition pour vous accompagner dans la rédaction de vos écrits** en fonction des critères susmentionnés.

\* Sous word, vous trouverez le nombre de caractères (espaces compris) dans l'onglet révision/statistiques

